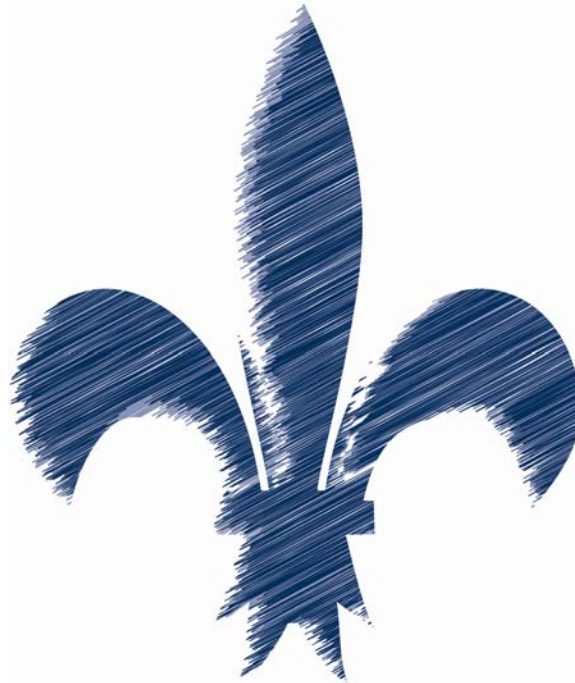


TRANSCRIPTION DE L'AUDIENCE DE

M. Guillaume Déziel de Mr. Label

COMMISSION PARLEMENTAIRE
SUR LE PRIX UNIQUE DU LIVRE
ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC



DOCUMENT PRÉPARÉ PAR LA FONDATION LITTÉRAIRE FLEUR DE LYS

**À partir de la version préliminaire du Journal des débats*
de la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec**

Consultations particulières et auditions publiques sur le document intitulé : « Document de consultation sur la réglementation du prix de vente au public des livres neufs imprimés et numériques » tenues par de la Commission de la culture et de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec.

* « Cette version du Journal des débats est une version préliminaire : elle peut donc contenir des erreurs. La version finale du Journal est publiée dans un délai de 2 à 4 mois suivant la date de la séance de la commission. »

Le lundi 19 août 2013 - Vol. 43 N° 44

16 h 30 M. Guillaume Déziel, de Mr. Label

Journal des débats

14 h (version non révisée)

(Quatorze heures neuf minutes)

M. Guillaume Déziel de Mr. Label

La Présidente (Mme Vien) : À l'ordre, s'il vous plaît! Nous allons reprendre nos travaux sur les consultations particulières et auditions publiques sur le document Document de consultation sur la réglementation du prix de vente au public des livres neufs imprimés et numériques. Alors, nous avons le plaisir d'accueillir, cet après-midi, M. Guillaume Déziel de Mr. Label — c'est comme ça qu'on dit?

Exposé

M. Déziel (Guillaume) : C'est bien ça, oui.

La Présidente (Mme Vien) : Monsieur, vous aurez 10 minutes pour nous présenter l'essentiel de votre mémoire. Je pense que les gens de la commission ne l'ont pas reçu, c'est exact? C'est ça?

M. Déziel (Guillaume) : C'est tout à fait normal, oui.

La Présidente (Mme Vien) : C'est normal. Alors, c'est bien. Alors, on vous écoute.

M. Déziel (Guillaume) : Je me cherche un éditeur pour le publier.

La Présidente (Mme Vien) : Oui. Bien. Il y a des gens qui ont entendu le message. M. Déziel, on vous écoute pour 10 minutes et ensuite on passe la parole aux parlementaires.

M. Déziel (Guillaume) : Alors, je vais devoir lire pour pouvoir articuler mes pensées. Donc, bonjour. Mon nom est Guillaume Déziel, et je suis éditeur de musique. J'œuvre dans l'industrie de la musique depuis quelques années. Lorsqu'on m'a invité à venir vous faire part de mon point de vue sur la réglementation du prix du livre au Québec, je me suis...

M. Déziel (Guillaume) : ...pour pouvoir articuler mes pensées. Donc, bonjour, mon nom est Guillaume Déziel et je suis éditeur de musique. J'œuvre dans l'industrie de la musique depuis quelques années. Lorsqu'on m'a invité à venir vous faire part de mon point de vue sur la réglementation du prix du livre au Québec, je me suis d'abord demandé : Mais pourquoi moi? Et puis, après quelques réflexions, j'ai accepté l'invitation en pensant qu'il y avait des parallèles

évidents entre mon industrie et celle du livre. Donc, c'est avec mon mini-syndrome de l'imposteur que je viens aujourd'hui vous livrer quelques réflexions, je l'espère... qui, je l'espère, pourront vous aider à prendre la meilleure des décisions.

Alors, pour ou contre? Je ne vous le dis pas tout de suite. Pour moi, libraire, c'est comme un disquaire. Peut-être que je suis... je fais fausse route, mais, étant plus jeune, je passais mon temps chez les disquaires à demander conseil et à écouter quelques titres, histoire de me faire une idée des musiques que j'allais acheter. Le rôle du disquaire à cette époque était incontournable dans la chaîne de consommation du produit musical, le rôle des radios aussi. Puis est arrivé le Web. Depuis, nos habitudes de consommation ont doucement changé, et voilà qu'aujourd'hui nous consommons la musique presque exclusivement par le Web. Bien sûr, il y a des puristes qui préfèrent le son de l'aiguille qui frotte encore au fond d'un sillon, il y a encore des gens qui préfèrent le CD dans leur fente de voiture, mais la majeure partie des consommateurs de mon âge — j'ai 38 ans — consomment maintenant la musique en format numérique. Et je vous épargne les détails pour les jeunes de 13 ans qui accèdent à notre culture plutôt que de la posséder. Dans l'industrie de la musique, on le sait depuis un bon bout de temps, on sait depuis un bon bout de temps qu'on a été les premiers à passer au bat du numérique. Depuis l'arrivée du World Wide Web et de la démocratisation de l'accès à Internet, certains disquaires ont fermé leurs portes et cette tendance ne semble pas vouloir se renverser pour les survivants.

Donc, pour ou contre? Alors, je veux bien qu'on donne un sursis aux libraires, leur donner artificiellement leur marge de profit sur les best-sellers au détriment des grandes surfaces qui se servent du livre comme un produit d'appel, mais cela, d'après moi, ne fera que rallonger leur temps de vie que quelques temps, deux ans probablement, voire plus, cinq ans tout au plus, puisque nous sommes une société bien distincte, on a un petit marché. Selon Germain Belzile, que vous allez entendre éventuellement plus tard dans cette commission — c'est un chercheur associé à l'Institut économique de Montréal, je l'ai entendu à la radio vendredi dernier — l'introduction du prix réglementé en France a retardé de deux ans la tendance à la baisse des librairies dans les lectures totales. Toujours selon M. Belzile, on aurait passé, aux États-Unis, le point du 50 % des achats où le 50 % des achats se font en format électronique. Donc, selon lui, les gens vont sur le Web pour voir, feuilleter sur le Web, lire un extrait, recevoir éventuellement un chapitre complet gratuitement à titre de produit d'appel peut-être.

Alors, suis-je contre la vertu? Non. Suis-je contre la survie d'un maillon agonisant dans une chaîne? Bien, pour les 11 000 personnes qui travaillent dans cette industrie et pour notre diversité culturelle, a priori mon cœur dirait oui à une telle réglementation. Ce serait nécessairement le premier réflexe pour quiconque aime sa culture comme moi. Cependant, un des arguments qu'on entend souvent, venant de ceux qui plaident pour une réglementation du prix est celui de la visibilité et de la vitrine. Je vais citer Sylvie Desrosiers, de l'union des écrivains du Québec, que j'ai entendue ici plus tôt mais aussi en débat radiophonique à Radio-Canada vendredi dernier : «On veut une visibilité. On n'arrête pas d'essayer de valoriser la lecture chez les enfants peu importe le support. Ce n'est pas en leur disant : Il faut que tu lises qu'on va les convaincre. C'est en faisant du livre quelque chose qui fait partie de leur environnement.» Je répète en vous regardant : «C'est en faisant du livre quelque chose qui fait partie de leur environnement.» Donc, je continue à citer Sylvie : «S'ils peuvent en voir sur leur chemin, s'ils peuvent avoir une librairie au coin de la rue, ils vont se rendre compte que c'est quelque chose qui est valorisé socialement.

Les enfants ne vont pas au Costco et n'ont pas d'auto, il faut que ça fasse partie de leur environnement, il faut que ce soit partout.» Alors, lorsque j'entends ça, je trouve ça super bien comme analyse, mais, lorsque j'entends ça, je me demande si l'industrie du livre comprend réellement son consommateur de demain, l'enfant d'aujourd'hui, cet adulte de demain. Faire du livre quelque chose qui fait partie de leur environnement, c'est d'abord de comprendre quel est cet environnement. Oui, peut-être qu'en nivelant les prix on va stimuler une vente autant chez les libraires indépendants qu'une vente chez Wal-Mart ou Costco et, par le fait même, retarder l'agonie des libraires, mais ce rapport... ce report dans le temps ne va pas faire en sorte que le jeune d'aujourd'hui, celui qui passe le trois clair de son temps en ligne, en plus de remarquer l'existence... en plus de ne pas remarquer l'existence de la librairie au coin de sa rue, surtout s'il passe en textant devant...

M. Déziel (Guillaume) : ...en plus de ne pas remarquer l'existence de la librairie au coin de sa rue, surtout s'il passe en textant, devant, à ses chummy chummy.

On parle aussi d'une loi pour protéger les maillons voués à disparaître puis condamnés à se recycler. On parle ici d'une concurrence déloyale des gros joueurs comme Costco, Wal-Mart, qui se servent de notre culture comme produit d'appel pour vendre des tapis sauve pantalon à profit. Mais on oublie l'essentiel, je pense : rendre notre culture accessible. Et l'argument que j'entends quant au fait que les détaillants contribuent à rendre visible la littérature ne tient pas la route, à mon avis. C'est vrai que Costco, Wal-Mart ne s'en tiennent malheureusement qu'aux best-sellers ou aux Blockbuster. Il est vrai qu'ils tiennent en stock la minorité des produits qui génèrent la majorité des revenus. En revanche, il est aussi vrai que les libraires contribuent à rendre accessibles 20 000, 30 000, 40 000 titres différents, à assurer une certaine diversité culturelle, tandis que les grandes surfaces vont s'attarder aux 300 ou 400 nouveautés par an. Tout cela, c'est vrai. Mais, en ce qui me concerne, il est d'autant plus vrai que les habitudes de consommation glissent tout doucement vers le numérique, là où la théorie de la longue traîne de Chris Anderson s'applique et en faveur de la diversité.

Alors — je suis dans mon temps, ça va bien — Alors je vais expliquer brièvement la théorie de la longue traîne. Dans son livre *The long tail: Why the future of business is selling less of more*, Chris Anderson avance qu'Internet permet aux oeuvres physiques délaissées par les vendeurs une résurrection numérique — Je regardais si on avait encore la croix à l'Assemblée nationale — Il soutient aussi qu'Internet permet une vraie et longue vie pour un petit tirage dont la niche de consommateurs existe, éparpillée mais assez suffisante pour que le produit soit rentable. En temps normal, une demande éparpillée sur le globe ne peut être jointe par les détaillants qui opèrent localement.

Donc, l'ubiquité qu'offre le Web rend donc chaque oeuvre et chaque consommateur à un clic l'un de l'autre, plutôt qu'à des milliers de kilomètres l'un de l'autre. Amazon l'a vite compris en ayant comme objectif d'offrir tout. 1 million d'oeuvres sont disponibles, même plus, sur cette plateforme. Même les auteurs et auto-producteurs auto-édités, auto-tout sont en mesure de s'y rendre disponibles. La vitrine ultime pour les jeunes d'aujourd'hui, c'est le Web.

Le rôle du détaillant à l'heure du Web. Pouvez-vous me dire quelle est la différence entre : un, se pointer chez le libraire en demander une des 40 000 œuvres qui n'est pas dans son magasin et lui laisser ses coordonnées nécessaires pour qu'il la commande et qu'il la fasse venir en ligne, qu'il nous appelle et qu'on aille la chercher la semaine prochaine... la semaine d'après ou aller chez un commerçant en ligne, commander une œuvre physique et la recevoir dans les 36 heures? Et, lorsqu'on m'a dit que le détaillant est un guide, je suis d'accord qu'il peut aider et recommander. Mais, de là à dire qu'il saurait bien me recommander le meilleur entre deux livres disponibles dans son catalogue de 50 000 titres, permettez-moi d'en douter. Cependant, quatre âmes perdues dans un forum de discussion au bout d'une recherche de Google sauront sans doute me guider mieux que quiconque sur le meilleur livre sur la sexualité des fourmis, par exemple.

Toute cette sagesse éparpillée sur le Web, on appelle ça « the wisdom of croud » ou la sagesse des nombres. Or, malgré tout le respect que j'ai pour mes disquaires favoris d'antan, il n'y a rien comme Deezer ou Spotify aujourd'hui pour me faire découvrir l'insoupçonnable. Étant un consommateur d'idées écrites en grande partie sur le Web, je pense même que cette logique conviendrait aux librairies.

Concernant les écrivains...

La Présidente (Mme Vien): Une minute.

M. Déziel (Guillaume) : ...et cinq secondes.

La Présidente (Mme Vien): Vous avez raison.

M. Déziel (Guillaume) : Concernant les écrivains. La plupart du temps, et vous me corrigerez si je me trompe, la vraie entrée d'argent des écrivains vient d'un quelconque conseil des arts, que ce soit du Canada ou du Québec, peu importe, des subventions. Aussi, je ne veux pas non plus faire du Marie Laberge « bashing » ici, parce que j'adore cette auteure, et elle m'apparaît quand même assez sympathique comme personne, je ne la connais pas. Mais, lorsque je l'ai entendu dire à Tout le monde en parle qu'elle ne voulait pas rendre accessibles ses œuvres en format numérique, alors je me suis dit : Non seulement elle se tire dans le pied en se privant d'un segment de marché qui aime consommer la littérature autrement, mais aussi elle prive son petit bout de notre culture d'un rayonnement supplémentaire. Et, je vous le rappelle, nous subventionnons tous cette culture, même en allant au Wal-Mart ou au Costco. Normal que celle-ci soit accessible à tous. J'ai une conclusion, mais je m'arrêterai ici parce que je sais que je suis au bout de mes minutes.

La Présidente (Mme Vien): Merci beaucoup, M. Déziel. C'est très apprécié. Je cède immédiatement la parole au député de Bonaventure... Saint-Hyacinthe? On vous écoute.

Le Président (M. Pelletier, Saint-Hyacinthe): Merci, Mme la Présidente. Bienvenue.

La Présidente (Mme Vien): Merci.

Échanges avec les membres de la commission

Le Président (M. Pelletier, Saint-Hyacinthe): Bonjour, M. Déziel. Ma question, elle va être assez simple puis en même temps complexe. Votre point de vue est très intéressant quand vous parlez des consommateurs de demain et puis que vous parlez du Web...

La Présidente (Mme Vien) : ...Saint-Hyacinthe? On vous écoute.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Merci, Mme la Présidente.

Merci.

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Bienvenue. Bonjour M. Déziel. Ma question, elle va être assez simple et en même temps, complexe. Votre point de vue est très intéressant, pour les... quand vous parlez des consommateurs de demain et puis que vous parlez du Web. Ça, je comprends bien ça. Je vais faire un parallèle avec l'apprentissage de la musique et l'apprentissage de la lecture, apprendre à lire. On a mentionné beaucoup aujourd'hui, l'apprendre à lire, ce n'est pas juste avoir un livre dans les mains puis le regarder, ou... et je me posais la question : aujourd'hui, on apprend la musique, c'est sûr, on l'écoute beaucoup, la musique, on... mais tu ne peux l'apprendre sur le Web, je ne pense pas, et je pense qu'on l'apprend en jouant de l'instrument, l'instrument de musique, en jouant le piano, en jouant la guitare, c'est comme ça qu'un musicien devient performant. C'est sûr qu'il peut utiliser les systèmes électroniques aujourd'hui, plus il avance, mais il utilise toujours son instrument de base. Et je me demandais comment on peut... comment vous voyez l'apprentissage de la lecture autre que par le livre, mais plus par le Web. Quelle est la connexion que vous faites entre les deux?

M. Déziel (Guillaume) : Moi, je vous dirais que j'ai beaucoup écrit grâce au Web, j'ai beaucoup appris à écrire grâce au Web parce qu'un jour dans des forums de discussion sur la musique, j'avais envie de dire des choses et c'est là que je me suis lancé dans l'écriture. C'est là aussi que j'ai dû me faire corriger par ma copine qui, elle, a fait don D.E.C. en lettres, son... même son B.A.C. en littérature. Et donc je pense qu'il y a beaucoup d'apprentissage de l'écriture par essai et erreur, parce que le premier médium de communication que les enfants ont aujourd'hui, je pense, c'est Internet. C'est les textos, c'est leur statut Facebook qui change, et tout ça. Donc, ils sont nécessairement dans une communication écrite dès le départ. Je ne sais pas si ça répond bien à votre question?

M. Pelletier (Saint-Hyacinthe) : Bien, je me disais... ça répond, oui, en partie, mais pas tout à fait la partie que je voulais vous faire sortir. C'est qu'un musicien, s'il n'a pas le piano ou s'il n'a pas son instrument de base pour l'apprentissage, il a beau connaître la musique, il va la lire, la musique peut-être, parce qu'il l'apprend en théorie, mais s'il ne la pratique pas, il ne pourra pas la jouer, et je me demandais qu'un bon lecteur, s'il n'a pas un livre pour lire quand il est... je ne sais pas, moi, quand il veut se calmer, se ressourcer, seul, sans avoir nécessairement un gadget électronique à côté de lui, est-ce que ce n'est pas ça, la base de la lecture? En tout cas, c'est la question que je me pose et puis...

M. Déziel (Guillaume) : Au fond, c'est quoi, la lecture? Je veux dire, lire une recette sur Internet, lire un grand roman, je veux dire, c'est très vaste, tout ça. Moi, ce que je pense, c'est que les générations d'aujourd'hui, sur le Web, finissent par consommer de la culture d'une manière ou d'une autre, finissent par avoir les yeux qui bougent de gauche vers la droite, dépendamment de la culture, et qu'ils finissent par apprendre à lire et apprendre à apprécier à lire d'une manière ou d'une autre. Et je pense que l'accessibilité de ces œuvres-là, c'est un autre point que j'aimerais peut-être vous amener.

Je cherche juste... Je pense qu'en fait l'accessibilité de ces œuvres-là est d'autant plus facile aujourd'hui parce qu'évidemment il y avait des contraintes d'inventaire lorsqu'on... quand on parle d'édition de livres physiques, on parle de contraintes d'inventaire. L'œuvre numérique ne coûte rien à entreposer et à distribuer. On parle de fractions de cenne pour l'hébergement du fichier et une autre fraction de cenne pour la bande passante. C'est donc possible pour un détaillant numérique d'offrir plus d'un million de titres, comme c'est le cas pour Amazon, mais, en même temps, c'est maintenant possible pour quiconque veut publier quoi que ce soit sur le Web de le faire. Moi, je pense que la littérature d'aujourd'hui commence par... bien, la littérature de demain commence par les blogues d'aujourd'hui. En fait, moi, c'est ma réalité. C'est ce que je vois puis c'est ce que je remarque autour de moi. Il y a énormément de personnes qui s'exercent d'abord et avant tout sur... c'est sûr, avec une plume et un papier, mais, de plus en plus, on le fait sur Internet. Alors, il y a des blogues où on parle d'humeur, il y a des blogues où on fait tout simplement des nouvelles, il y a toutes sortes de... Je pense que la création aujourd'hui c'est d'autant plus accessible en fait. On peut, grâce au Web, offrir énormément d'offre littéraire.

Mon point dans tout ça, c'est que je ne suis pas persuadé que cette loi-là, que cette réglementation-là, en bout de ligne, oui, effectivement, ça peut, à terme, réussir à permettre à plein, plein, plein de monde d'avoir accès à une diversité culturelle, mais je ne suis pas persuadé que l'avenir, dans la consommation de la littérature, passe nécessairement par le physique et moi, j'en ai comme preuve l'industrie d'où je viens. Ce n'est pas simple. Je pense que c'est beaucoup plus facile et beaucoup plus agréable de lire un livre, et... mais il reste quand même que, pour les jeunes d'aujourd'hui, lire un livre, c'est comme décider d'amener en camping son Kindle(V) sans batterie.

La Présidente (Mme Vien) : M. le député de Bonaventure.

M. Roy : Merci, Mme la Présidente.

M. Déziel (Guillaume) : ...mais il reste quand même que, pour les jeunes d'aujourd'hui, lire un livre, c'est comme décider d'amener en camping son Kindle sans batterie.

La Présidente (Mme Vien) : M. le député de Bonaventure.

M. Roy : Merci, Mme la Présidente. Vous me surprenez, M. Déziel. Écoutez, vous me rappelez un bouquin que j'ai lu lorsque j'étais à l'université qui s'appelait... un bouquin de Jacques Ellul qui s'appelait La société technicienne. Et puis il y avait un chapitre sur la culture technicienne, et il posait la question : Est-ce qu'une culture technicienne peut exister? Et là il y a une partie de

son livre, c'est, il répond à la question. Je n'amènerai pas tous les éléments parce que je ne m'en souviens... je n'ai pas tout ça en tête. Mais, en vous écoutant, vous direz que vous l'avez lu, vous aussi, là.

Bon, je vais vous poser une question : Est-ce que la culture peut s'émanciper par le Web? Est-ce que la culture humaine, ce qui fait que les civilisations avancent au travers des rapports sociaux, puis de la construction d'une identité collective et l'avancement dans le théâtre de l'histoire, est-ce que ça peut se faire strictement sur le Web? Parce que, lorsque vous réduisez à presque un acte, je dirais, cybernétique la lecture, vous oubliez que la lecture implique des rapports sociaux aussi. D'aller à la librairie, discuter avec l'individu qui va nous suggérer des livres, et par la suite échanger sur le bouquin. Ça, c'est une dimension de la relation humaine qu'on ne peut pas jeter du revers de la main. Et...

M. Déziel (Guillaume) : ...sur le Web, ça existe encore, plus que jamais en fait, parce que tout ce que j'ai lu m'a été recommandé par quelqu'un sur le Web. On appelle ça des hyperliens. Des recommandations entre amis autour d'une bière ou un hyperlien sur le Web, on finit toujours, dans un forum de discussion, par se faire référer vers un endroit, vers une cible où on va pouvoir réussir à trouver de l'information complémentaire par rapport à ce qu'on cherche. Ça peut être très technique, mais ça peut être tout simplement un roman.

Mais, moi, je veux vous parler, en fait : Est-ce qu'on peut avoir accès à la culture? Oui, tout à fait. Et non seulement on peut avoir accès à la culture, mais je pense qu'on peut avoir accès à toute la culture. Et il y a un nouvel enjeu qu'il faut faire très attention — et j'espère que je ne sors pas trop du sujet ici — mais, tant qu'à passer une loi, pourquoi pas s'assurer que quiconque vend notre culture de québécois aux Québécois sur le Web en fasse une petite copie à la bibliothèque et à l'archive national du Québec, pour s'assurer que quand, je ne sais pas, Amazon va faire faillite, un jour, si jamais ça arrive, que notre culture... Si Google se fait racheter par, je ne sais pas, moi, la Chine et qui décide que, du jour au lendemain, il n'y a plus de culture autour de la Chine, hein, toute la culture qui existe autour n'existe plus, moi, je pense qu'on devrait se faire des petits «backups» en tant que Québec. On devrait archiver notre culture et faire en sorte que la culture soit quelque chose qui soit cumulative et non pas quelque chose comme une espèce de long fleuve tranquille, un petit courant, là, qui passe en avant, là, puis qui est éphémère. C'est mon point.

M. Roy : Écoutez, tout à l'heure vous avez dit que... vous nous avez souligné le fait que la... bon, le fait d'aller sur Google ou d'écrire sur... que ça améliorerait la langue, hein, entre autres écrite. Puis, moi, ce que j'ai entendu auparavant de l'association nationale des éditeurs, c'est que la littéracie, il y aurait certaines problématiques en ce qui a trait à la capacité des individus de lire et de se débrouiller pour être fonctionnels dans la société. Donc, ce que j'entends d'un côté, c'est qu'il y a une détérioration de la capacité à utiliser la lecture et l'écriture pour s'insérer à l'intérieur de la société, et vous me dites que l'informatisation des rapports sociaux et de la connaissance du monde vont améliorer ça. Donc...

M. Déziel (Guillaume) : Bien, moi, je croirais que oui, en fait. Je reviens au point, la réglementation, je pense que ça va faire survivre un maillon d'une manière temporaire, je pense que si on prend chaque kilojoule investi par un libraire dans une journée pour pouvoir maintenir

en place son statut comme maillon de la chaîne, et tout ça, et si on prenait ces kilojoules-là et qu'on les investissait sur la présence Web, le rayonnement de notre culture à l'international, et tout ça, je pense qu'on en sortirait tous collectivement très gagnants. C'est mon point.

Et l'autre point aussi que je voulais soulever, c'est que, je ne sais pas, peut-être que je suis dans le champ, mais j'ai comme l'impression que les effets de la mondialisation qu'on... se font ressentir. C'est vrai que prendre la culture québécoise comme «loss leader» pour vendre des tapis sauve-pantalons chez Walmart, c'est un petit peu ordinaire. Mais, en même temps, qui a les moyens de faire ça? Walmart. Qui a ouvert notre marché voilà une couple d'années, tout ça? C'est un effet, c'est un effet qu'on vit aujourd'hui. Alors, j'ai l'impression que la mondialisation, à l'heure où on se parle, ne joue pas en notre faveur au niveau économique pour le... Une chance qu'on a signé l'exception culturelle, je pense, on fait partie de ceux qui ont signé ça. Mais il reste que j'ai l'impression que cette demande, cette réglementation-là, c'est comme un plâster sur le bobo d'un effet de mondialisation. Je ne sais pas si vous me suivez...

M. Déziel (Guillaume) : ...culturelle, je pense. On fait partie de ceux qui ont signé ça. Mais il reste que j'ai l'impression que cette demande, cette réglementation-là, c'est comme un plâsteur sur le bobo d'un effet de mondialisation. Je ne sais pas si vous me suivez? Non? Oui?

Des voix : ...

M. Déziel (Guillaume) : Cool, merci.

La Présidente (Mme Vien) : M. le ministre.

M. Kotto : Peut-être une courte question serait la bienvenue. Vous avez pris la mesure de la situation de notre réseau de librairies indépendantes. Dans la perspective du court terme, si vous aviez une solution, ou une mesure à suggérer afin de les sauver? Parce que les sociétés, elles changent, de toute façon, mais ça prend parfois du temps. Mais d'ici que la culture numérique domine l'espace, disons, culturel, il y a lieu de sauver ce qu'il y a à sauver avant de faire cette transition. Alors, dans la perspective du court terme, s'il y avait un modèle, ou une mesure à suggérer à cette commission, quel serait-il?

M. Déziel (Guillaume) : Peut-être que je peux parler en ce qui me concerne. J'ai fait une expérience, je suis gérant d'un groupe qui s'appelle Misteur Valaire, et nous avons, un jour, choisi de donner notre musique sur le Web et, éventuellement, de la laisser aller en paiement volontaire, et tout ça. Et ce qu'on s'est rendu compte, c'est que plus on en donnait, plus on en vendait en magasin en format physique et aussi en numérique. De sorte que, si on regarde aujourd'hui les ventes Soundscan, qui est le compteur, si on veut, qui est la mesure, je dirais, officielle, à savoir comment un artiste performe en termes de ventes, le groupe se porte quand même bien parmi ces ventes. Alors, on parle de près de 20 000 copies, je pense, même, un peu plus de 20 000 copies.

À mon avis, je pense que l'utilisation du Web devrait servir à ramener les jeunes en magasin, ou dans des lieux où ça devient intéressant. À titre d'exemple, pourquoi on sépare la cafétéria et la bibliothèque? Pourquoi on ne met pas des revues à la disposition des élèves pendant les pauses?

Pourquoi on ne fait pas tirer trois livres par classe pour en rendre 27 autres jaloux? Pourquoi on ne se sert pas du numérique comme produit d'appel pour vendre la version physique? C'est des questions que je lance. Pourquoi on ne donnerait pas au livre la dimension cool, comme le vinyle l'est face au CD? Pourquoi on ne ferait pas venir des auteurs, des conteurs, des conférenciers sur l'heure du midi? Pourquoi on ne rendrait pas les bibliothèques plus cool, moins coincées, plus accessibles, plus bruyantes, peut-être, ou qu'il y ait des parties bruyantes où les gens peuvent échanger, et tout ça. Donc, finalement, c'est des idées comme ça que je lance.

Mais moi, je suis persuadé, en fait, qu'il y a moyen de se servir de la culture littéraire numérique comme produit d'appel pour vendre un paquet d'autres choses, dont la version physique, en fait. Moi, j'en ai fait l'expérience de mon côté. Peut-être que je suis... on est juste un cas d'exception. Mais on sait que donner fait vendre, rendre accessible fait vendre davantage, et donc c'est peut-être une piste de solution que j'ai à proposer.

La Présidente (Mme Vien) : Merci beaucoup. Mme la députée de Laporte.

Mme Ménard : Merci, Mme la Présidente. Vous avez mentionné tantôt que les disquaires, tout comme les libraires, fermaient leurs portes. J'ai posé la question à un autre groupe. D'après vous, quelle est vraiment la cause des fermetures? Est-ce qu'on parle de rentabilité? Est-ce qu'on parle de relève? Est-ce qu'on parle d'effervescence de nouvelles plateformes technologiques? D'après vous, quelle est la cause des fermetures?

M. Déziel (Guillaume) : Je croirais que la principale cause de la fermeture des libraires, c'est le manque de rentabilité. Ça prend du pied carré, de l'électricité, du chauffage, du staff. Ça prend de la gestion d'inventaire. Il faut recevoir les disques, les mettre sur les tablettes, les retourner quand ça ne vend pas. Ce qu'on n'a pas dans le produit numérique. Comme je le disais tantôt, ça coûte quelques sous, héberger un fichier sur un serveur et ça coûte quelques sous... Je dis quelques sous, mais on parle de quelques fractions de sous.

Donc, je pense que c'est le fait que le produit soit maintenant disponible en numérique et que les tendances de consommation aillent de plus en plus dans cette direction-là, font en sorte qu'évidemment il y a moins de gens qui franchissent la porte d'un disquaire et qui sont aujourd'hui confinés à vendre du vinyle, ou vendre des versions importées. C'est beaucoup plus des pièces de collection. Je peux citer peut-être Musique Cité, qui est un disquaire de Sherbrooke que je respecte énormément, qui, au fil des dernières années, a lancé plein d'appels à l'aide, en fait, sur Facebook pour pouvoir faire des shows-bénéfice, et tout ça, et donc de le maintenir en vie...

M. Déziel (Guillaume) : ...qui est un disquaire de Sherbrooke, que je respecte énormément, qui, au fil des dernières années, a lancé plein d'appels à l'aide, en fait, sur Facebook pour pouvoir faire des shows-bénéfice, et tout ça, et donc de le maintenir en vie. Alors, quand je vois ça se produire dans mon industrie de la musique, j'ai l'impression que je ne vois pas pourquoi ça ne guetterait pas l'industrie du livre. On parle aussi d'accès à ces fichiers-là, de plus en plus je pense que c'est une question... Quand Amazon permet à un... pas un artiste autoproduit mais un auteur autoédité de se publier lui-même, on parle éventuellement d'une mutation peut-être même des habitudes de production qui vont changer peut-être même «bypasser» tout un système

d'édition. Alors, on n'est pas à l'abri de ça. Alors, moi, j'ai l'impression, je reviens à ce que je disais tantôt, j'ai l'impression que cette mesure-là que les libraires aimeraient avoir est tout à fait louable. Puis je le comprends, mais j'ai l'impression que ce ne serait que de reporter le problème à plus tard, de pelleter la neige par en avant, pour citer le collègue qui était ici avant.

Mme Ménard : D'accord. Il y a une crainte qui est souvent exposée, c'est... fragilité de la bibliodiversité. Bien que notre culture québécoise se transmet aussi pour le répertoire musical, nous avons, à plusieurs reprises, discuté de l'attrait des chansons québécoises qui perdent des plumes face aux grands hits américains. Alors, est-ce que... ne croyez-vous pas que cette situation peut se répéter à l'industrie du livre s'il y avait une... s'il n'y avait pas de réglementation du prix du livre?

M. Déziel (Guillaume) : Mais je ne vois pas nécessairement de lien entre... Bien, en fait, moi, je peux parler pour la musique. Je sais que la culture d'ici, la culture locale perd des plumes au profit d'une Lady Gaga de ce monde tout simplement par manque d'accessibilité et manque de marketing et de promotion. Je pense qu'il y a des mesures, on parle du programme de sensibilisation en milieu collégial qui est un programme de la SODEC, pour faire en sorte que les jeunes du cégep soient mis en contact avec la relève culturelle que l'on a ici. Alors, pourquoi ce programme-là n'est pas à l'heure où on se parle au niveau primaire, moi, j'ai l'impression que c'est juste une question de promotion de notre culture, rendus là. Et à partir du moment où on a stimulé la demande, le disquaire n'a toujours plus rapport dans l'équation. Je ne sais pas si vous me suivez?

Mme Ménard : Ça va aller. Merci, Mme la présidente. Est-ce que mes collègues....

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Merci. M. le député de Jacques-Cartier.

M. Kelley : Merci beaucoup, M. Déziel. Pour poursuivre votre parallèle entre l'industrie de musique et l'industrie du livre, l'arrivée du Web n'était pas qu'une bonne nouvelle pour l'industrie de musique. Et la protection des artistes surtout est un très grand enjeu. Or, de votre expérience, avez-vous peut-être les suggestions à faire que, si on s'en va vers une place plus importante, numérique, pour l'accès aux livres dans notre société, comment est-ce qu'on peut protéger nos écrivains? Parce que les mêmes... c'est le phénomène de Napster il y a longtemps, mais le même piratage des fichiers, et tout le reste. Est-ce que vous avez des suggestions à faire pour mieux protéger nos artistes parce que, dans l'industrie de musique, oui, il y avait un plus grand accès, il y avait les groupes qui ont vendu directement sur le Web et même pas avoir les contrats avec les grandes compagnies de musique, et tout le reste. Mais, par contre, il y avait le vol carrément des chansons, le vol des choses comme ça. Avez-vous des suggestions ou des mises en garde que vous pouvez partager pour la protection des oeuvres de nos artistes écrites?

M. Déziel (Guillaume) : Je peux vous dire qu'en 1995... excusez-moi, en 2009, 95 % de la consommation des fichiers numériques mondialement était d'origine illégale et donc 5 % était d'origine légale. On peut s'imaginer que c'était iTunes Music Store et les autres, les 399 autres boutiques. Et iTunes avait 80 % de ce marché-là. On parle de 4 % sur la totalité. Et donc je pense que ce qui s'est passé en fait au Québec, c'est qu'à défaut d'avoir une offre légale, pendant très longtemps, et c'était la résistance, je dirais, des producteurs à l'époque qui faisait en sorte que les

MP3 n'étaient pas disponibles sur le Web justement parce qu'ils avaient peur de se les faire pirater, bien cette résistance-là finalement a eu raison de notre industrie, en fait en partie, parce que finalement ça a laissé, comme la nature a horreur du vide, bien ça a laissé la place à iTunes et ils sont rentrés en trombe vers quoi, 2003, 2004, ils ont pris toute la place. Et présentement une partie du profit lié à la consommation de notre culture s'en va à Silicon Valley. Donc, c'est ça. Une mise en garde que je pourrais faire, c'est que, bon, mon exemple de Marie Laberge, préféré...

M. Déziel (Guillaume) : ...2003 à 2004, ils ont pris toute la place, et présentement une partie du profit lié à la consommation de notre culture s'en va à Silicon Valley. Donc, c'est ça.

Une mise en garde que je pourrais faire, c'est que, bon, mon exemple de Marie Laberge préféré tantôt, là, dont j'ai parlé — j'espère qu'elle ne m'en voudra pas de l'avoir citée de cette manière-là, mais elle a quand même dit ça à Tout le monde en parle — à l'heure où on se parle, si Marie Laberge n'est pas disponible en format numérique, nécessairement elle l'est, disponible, en format numérique à l'heure où on se parle : les torrent, les peer-to-peer, donc tous les systèmes de transactions anonymes entre les différents... nous, on appelle ça poste à poste ou paire à paire, ces gens-là réussissent à se faire des copies piratées. Ça s'entend et ça se copie, ça, c'est pour l'industrie du disque. Bien, ça se lit, ça se transcrit, c'est pour l'industrie du livre.

Alors, je pense que, d'abord et avant tout, pour pouvoir protéger vraiment notre culture littéraire, il faut s'assurer qu'elle soit accessible. Et surtout, à défaut de ne pas être accessible en ligne pour les jeunes d'aujourd'hui, bien, nécessairement, les jeunes d'aujourd'hui vont probablement... qui ont envie de consommer des livres, vont peut-être consommer la culture d'à côté, tout simplement, comme ça.

M. Kelley : Et j'imagine aussi de s'assurer l'accès québécois à ces choses. Parce que moi aussi... Moi, j'adore les livres papiers. J'achète toujours les CD. Mes cinq enfants me regardent comme un dinosaure. Je respecte ça parce que je suis très conscient que toutes ces industries sont en pleine évolution. Et, si on n'a pas les moyens de reconnaître ça et de rendre accessible... Dans nos entourages, il y a toujours les personnes qui ont fait le saut, qui ont acheté un lecteur, un Kindle(V) ou quelque chose comme ça. Ils sont de plus en plus nombreux. Je pense à notre collègue de Pontiac qui est une très grande lectrice, et elle se promène toujours avec son Kindle, ou je ne sais pas trop, un de ces... Alors, il faut voir que les marchés, l'accès aux oeuvres artistiques musicales, littéraires ou autres sont en train de changer. Et comment est-ce qu'on peut s'assurer qu'on prend notre place à l'intérieur de ces changements plutôt que prétendre que ça n'existe pas?

Et, oui, on a une proposition ici qui est très limitée entre les librairies d'une certaine taille contre les librairies d'une autre taille. Mais, si je regarde, on a évoqué, je pense, le dernier groupe, aller dans une librairie à Terrebonne puis, après ça, traverser la rue pour regarder dans la grande surface si on peut acheter le même livre bon marché. Well, je pense que l'enjeu encore plus important, c'est de regarder dans la librairie et toutes les personnes qui travaillent fort pour mettre les livres sur les tablettes, noter quelques-uns intéressants, retourner à la maison, acheter ça en ligne beaucoup moins cher. Alors, je pense que, ça, c'est vraiment de la concurrence pour les libraires : souvent c'est en ligne plutôt que... Wal-Mart et Costco sont les grandes surfaces, ce

sont les méchants toujours dans toutes nos histoires. Mais, moi, je pense que la concurrence, c'est les changements dans les comportements. De plus en plus des personnes achètent en ligne. Jeff Besos, quand il a lancé Amazon, tout le monde a dit : Ça ne va jamais fonctionner. Il y avait des années très difficiles au départ. Mais, aujourd'hui, Amazon comporte assez bien. Alors, comment nous positionner pour faire la protection de notre culture, pour faire la protection de nos artistes et de nos écrivains, qui est très important?

Alors, merci beaucoup pour le partage de vos expériences, parce que je pense qu'on est dans un milieu qui est en pleine évolution. Et, oui, on a une mesure qu'on va regarder, comme commission, mais on a un univers de changements, et vous avez amené une perspective très intéressante quant aux changements dans notre accès, comme citoyens, à ces produits qui sont tellement importants pour notre société. Merci.

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Merci, M. le député de Jacques-Cartier. Mme la députée de Montarville, vous avez la parole.

Mme Roy (Montarville) : Oui. Merci beaucoup, Mme la Présidente. M. Déziel, merci pour votre présentation. J'ai pris des notes et je me suis dit : Vous mettez le doigt sur la problématique. C'est-à-dire, c'est le support qui change, mais le contenu demeure extrêmement important. Vous le disiez, et je trouve que c'est très pertinent de le dire, ces jeunes qui sont les lecteurs de demain, comment lisent-ils? Ce qu'ils lisent, c'est très vaste maintenant, c'est le monde qui est ouvert à eux.

Et je l'ai vécu récemment : j'étais à l'étranger, et j'ai été extrêmement surprise de constater que, dans le lobby de l'hôtel, tous les jeunes et moins jeunes et même très, très jeunes avaient la petite tablette même de façon générale. J'étais la seule à ne pas regarder un appareil électronique.

Et la question que je vous pose — parce qu'ici, ce qui est important, c'est le contenu et non le contenant — est-ce que nos auteurs québécois sont suffisamment équipés, sont-ils prêts, sont-ils soutenus pour mettre leurs œuvres en ligne? Parce qu'on les veut, ces œuvres, on veut les lire, mais ça s'en va là-dessus. Alors, comment peut-on les aider? Sont-ils aidés? Y a-t-il quelque chose à changer? Peuvent-ils embarquer là-dedans? Parce qu'il faut qu'ils y aillent s'ils veulent justement pouvoir promouvoir et qu'ils soient diffusés. Le contenu, c'est-à-dire le contenant est différent, mais c'est le contenu qui compte.

M. Déziel (Guillaume) : Dans mon industrie, il y a...

Mme Roy (Montarville) : ...peuvent-ils embarquer là-dedans? Parce qu'il faut qu'ils y aillent s'ils veulent justement pouvoir promouvoir et qu'ils souhaitent diffuser le contenu, c'est-à-dire le contenant est différent, mais c'est le contenu qui compte.

M. Déziel (Guillaume) : Dans mon industrie il y a une mouvance, une tendance lourde : les jeunes de la relève musicale enregistrent maintenant leurs propres contenus parce qu'on a une accessibilité. Avec un ordinateur comme celui-là, on peut enregistrer un album. Bon, ça ne veut pas dire qu'il va sonner comme une tonne de briques, mais on s'entend. Et donc, ces jeunes-là ont accès à la technologie d'enregistrement et éventuellement aussi à la technologie de diffusion.

Ils peuvent aller sur Bandcamp. J'ai fait une petite recherche facile et, dans l'industrie de la musique, j'ai recensé à peu près 900 artistes qui ont, genre, la métadonnée Québec, ou Montréal, ou peu importe — mais ça na rien de scientifique — mais 900 artistes sont sur Bandcamp et flirtent avec la gratuité de la musique à l'heure où on se parle.

À l'heure où on se parle, il y a plein d'outils similaires pour la littérature, et déjà, à l'heure où on se parle, je sais que c'est possible pour un auteur autoédité de pouvoir se mettre sur Amazon. C'est ce qu'on m'a dit. Je ne suis pas un grand, grand, grand professionnel de l'industrie du livre, vous vous comprendrez. Mais je me suis renseigné le moins possible. Et je pense qu'il y a d'autres intervenants, cette semaine, qui vous le diront aussi. Donc, c'est de plus en plus accessible.

Le problème, c'est que ces gens-là ont besoin d'un éditeur pour la mise en marché, pour l'encadrement, pour la professionnalisation, pour aller peut-être même chercher des demandes de subvention, d'être soutenus financièrement plus longtemps, etc. Donc, nécessairement, oui, le maillon connections directement avec le consommateur est là maintenant, mais c'est le fun d'être en direct, mais il reste qu'il y a toujours un travail de promotion à faire et tout ça, et donc, ça, c'est d'autant plus important. Je dirais que, si on a de l'argent à dépenser au Québec, c'est beaucoup plus sur la promotion de notre culture, de la mise en valeur de la culture beaucoup plus que la préservation de l'accès à la culture pour un segment de marché de 45 ans et plus peut-être ou de 35 ans et plus qui vont aller dans les disquaires... pas les disquaires, pardon, les libraires au coin de la rue. Excusez-moi, j'ai comme un vocabulaire qui me remonte toujours en bouche.

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Merci beaucoup, M. Déziel. Merci beaucoup. Mme la députée de Gouin, vous avez la parole.

Mme David : Merci, Mme la Présidente. M. Déziel, merci beaucoup. Si vous vouliez nous interpellier assez vigoureusement, je dirais, sur l'avenir du livre au Québec, c'est réussi, et je pense que vous posez un certain nombre de questions ou vous faites certaines affirmations même que je trouve tout à fait pertinentes.

Maintenant, la question dont on discute ici quand même, cette semaine et dans les semaines qui viennent, c'est : Est-ce que, oui ou non, on va vouloir réglementer le prix des nouveautés quel que soit l'endroit où ces nouveautés sont publiées? Et je pense qu'il n'y a personne ici, autour de la table, toutes générations confondues, qui pense que c'est la réponse à l'avenir du livre au Québec. Plusieurs intervenants précédents se sont chargés de nous dire : Vous savez, c'est un des aspects.

Et c'est à ce niveau-là où je me permets quand même de vous interpellier à mon tour parce que vous avez raison pour un certain nombre de choses. Mais, avant de décréter qu'une industrie est agonisante et surtout avant de contribuer à la faire agonir davantage, est-ce qu'on ne pourrait pas se demander si quand même on en a encore un petit peu besoin?

Le parallèle que je ferais, si on veut parler d'autres secteurs, c'est, par exemple, les petits cafés. Il y a plein de gens maintenant qui ont des machines à café expresso chez eux. C'est un produit de consommation un peu plus courante qu'autrefois. Mais curieusement même eux ou elles vont

parfois aller dans des cafés avec leurs portables d'ailleurs, mais parce qu'ils ont besoin de liens sociaux. Ils ont besoin d'être ensemble. Ils ont besoin d'un milieu de vie. Et, pour moi, j'avoue, la librairie, c'est ça : ce n'est pas seulement un endroit où on achète, tu sais, où on passe à la caisse, c'est un endroit où on des liens, où on parle avec des gens. Puis je vous soumetts aussi que les librairies sont souvent des animatrices de leurs milieux en organisant des conférences, en faisant venir des auteurs, etc.

Pourquoi ne pas leur donner ce petit coup de pouce qu'elles nous demandent? Et puis, ma foi, si ça les aide, comme l'ont dit certains, cinq ans ou 10 ans, ça sera ça de pris, ça ne coûte rien à l'État.

M. Déziel (Guillaume) : Effectivement. Mais, moi, je pense que cette expérience-là que les librairies offrent au même titre qu'un café offre une expérience particulière, celui d'être seul ensemble, par exemple, je pense que, cette expérience-là, pour quiconque la recherche est prêt à payer le prix à mon avis.

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Je suis vraiment désolée M.Déziel...

M. Déziel (Guillaume) : Mais, je serais...

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : ...le temps, malheureusement, est écoulé.

M. Déziel (Guillaume) : ...je ne serais pas contre effectivement.

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Je vous ai même laissé quelques secondes supplémentaires. Donc, merci beaucoup. Je vais suspendre les travaux quelques instants pour permettre au prochain intervenant de prendre place.

(Suspension de la séance à 17 h 25)

La Présidente (Mme Richard, Duplessis) : Merci beaucoup. Je vais suspendre les travaux quelques instants pour permettre au prochain intervenant de prendre place.